



Maison de l'Europe de Paris

JOURNAL PARLÉ

DE LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Mercredi 28 juin 2006

*«Europe incertaine et turbulences mondiales
au seuil de l'été 2006 »*

par Jean-Pierre GOUZY

Vice-président de la Maison de l'Europe de Paris
Président d'honneur de l'Association
des Journalistes Européens

La date du 28 juin, qui nous réunit ce soir, est doublement significative, historiquement parlant, comme me l'avait fait remarquer une de nos amies, attentives à l'agenda.... Cette date nous rappelle, en effet, deux événements majeurs.

▪ Celui du 28 juin 1389 ; journée de la défaite de l'armée serbe à « Kosovo poljé » (ce « champ des merles » où furent tués le tsar Lazare et le sultan ottoman, Mourad I^{er}). « Kosovo poljé », dans la conscience collective des pays balkaniques est resté un symbole, celui de la victoire des conquérants musulmans sur les Serbes orthodoxes qui connurent une longue période d'asservissement. Le 28 juin 1989, alors que Milosevic venait d'être élu président de la Serbie, 1 million de Serbes assistèrent au 600^{ème} anniversaire de la bataille de Kosovo Poljé dont les ultimes conséquences se vivent encore de nos jours puisque le Kosovo, aujourd'hui à 85 %, voire 90 % albanophone et musulman, négocie son indépendance sous l'égide des Nations Unies, avec d'autant plus de chance d'y parvenir que le Monténégro voisin s'est séparé de la Serbie le 22 mai dernier par voie référendaire. 85 % des Monténégrins ont choisi, à leur tour, de jouer dans la cour grisante des Etats souverains sur les ruines d'une Yougoslavie qui n'en finit pas de se disloquer, mais dont les composantes et l'Albanie déclarent n'envisager l'avenir qu'au sein de l'Union européenne.

▪ Mais aussi et surtout, la date du 28 juin rappelle celle du 28 juin 1914. Ce jour-là fut celui de l'attentat de Sarajevo qui mit fin aux jours de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône de l'empire austro-hongrois, et de son épouse. Tous deux furent assassinés par un membre de l'organisation terroriste serbe « Mlada Bosna » (« la main noire ») dirigée par le chef des services de renseignements serbes.

Un mois plus tard, jour pour jour, l'Autriche déclarait la guerre à la Serbie et le jeu des alliances aidant, de fil en aiguille et de proche en proche, dans les jours qui suivirent, l'Allemagne de Guillaume II, la Russie de Nicolas II (malgré l'obstruction de Raspoutine), la France républicaine de Raymond Poincaré (le 3 août), le Royaume-Uni de George V, la Belgique du roi Albert I^{er} entraient à leur tour dans la danse macabre qui mérita le nom de « Première guerre mondiale » puisque le Japon, la Turquie, l'Italie, la Bulgarie, la Roumanie, le Portugal allaient bientôt suivre le mouvement en attendant qu'en 1917 les Etats-Unis du démocrate, Woodrow Wilson, les rejoignent.

Plus de 65 millions d'hommes furent mobilisés, 8 750 000 tués, 20 500 000 blessés ou gazés. La France à elle seule déplora 1 357 000 tués ou disparus.

L'Europe s'est reconstruite à partir des illusions (et même des aberrations) du Traité de Versailles et de ses comparses, les Traités de Saint-Germain, Neuilly, Trianon, Sèvres, Rapallo, avant de chercher à s'étourdir dans les « années folles ». L'Europe fut re-découpée consciencieusement en Etats-nations. Résultat, après la crise de 1929, l'explosion hitlérienne renversa tous les équilibres savamment conçus, après la grande bourrasque soviétique qui submergea l'ancien empire des Tsars, avec Vladimir Oulianov, dit « Lénine » et Joseph Dougachvili, dit « Staline ».

Puis la montée des totalitarismes et les faiblesses des démocraties aidant, un nouveau processus suicidaire entraînera progressivement l'Europe dans la Deuxième guerre mondiale, à partir de septembre 1939, à l'exception de la Suède, de la Suisse, du Portugal et de l'Espagne, elle-même « out » après une guerre civile qui coûta la vie, selon certains auteurs, à près de 900 000 personnes ; et aussi, à l'exception de l'Islande et de la Turquie, à la périphérie de notre continent. L'entrée en guerre des Etats-Unis à la suite de l'agression japonaise de Pearl Harbour contre la flotte de guerre américaine de l'Océan dit « Pacifique » en décembre 1941, autorisera pour la première fois de l'histoire humaine l'utilisation de l'arme nucléaire, un feu d'artifices sans précédent à Hiroshima et Nagasaki, au mois d'août 1945, en signe d'ultime avertissement pour les générations futures.

La deuxième guerre mondiale a coûté, à son tour, la vie à 38 millions de personnes. Je renonce à entrer dans les détails. On pourrait épiloguer longuement. Ce n'est pas l'objet de

mon propos qui est, après avoir remonté le temps en guise de préambule, d'en revenir à l'actualité. Ce que les générations européennes ont connu pendant la première partie du XXème siècle devrait nous permettre de mieux apprécier où nous sommes parvenus grâce à l'édification de l'Europe communautaire, à « Six » d'abord autour de l'Allemagne et la France ; à « Neuf » ensuite avec la Grande-Bretagne ; puis à « Dix » ; à « Douze » ; à « Quinze » ; à « Vingt-cinq » et très probablement au début de l'année prochaine à « Vingt-sept » quand la Bulgarie et la Roumanie nous auront rejoints.

Cette « Europe » où nous vivons, et que nous critiquons pour ses insuffisances, ses faiblesses, ses inaptitudes, a néanmoins organisé avec l'appui des Etats-Unis qui fut indispensable dans les années 1940-1950, une mutation pacifique sans précédent... Jamais rien de comparable n'a été obtenu dans le passé pour la paix entre les peuples de ce continent. Même si la construction européenne n'avait servi **qu'à cela** - ce qui serait un jugement réducteur - nous pouvons nous dire que le bilan légué aux générations montantes, même si elles ne le mesurent pas, puisqu'elles n'ont pas vécu nos temps de grande turpitude, est **positif**.

D'ailleurs, les peuples et les Etats qui entourent l'Union européenne et nous observent, ne s'y trompent pas... Si l'entreprise communautaire avait échoué, si nous n'avions pas répondu à tant d'attentes légitimes après tant de deuils et de ruines, croyez-vous sérieusement que tant de pays candidats seraient venus et viendraient encore frapper à nos portes ?

Et pourtant, malgré ce coup de chapeau, les Européens ne perçoivent toujours pas la profondeur des bouleversements vécus, notamment depuis la fin de la guerre froide et plus précisément, ce 25 décembre 1991 où Mikhaïl Gorbatchev annonça sa démission à la télévision : « *le pire de cette crise* » disait-il, « *est l'effondrement de l'Etat* ». A minuit, ce soir-là, le drapeau russe remplaçait le drapeau soviétique sur le Kremlin.

Depuis, le monde ne nous a laissé aucun répit. Il a changé à un rythme de plus en plus soutenu, qu'il s'agisse de la communication, de la réduction des distances, de l'explosion des technologies, de l'économie, des rapports de force, des facteurs de sécurité, tandis que le coup d'arrêt référendaire de mai 2005 laisse le navire européen quelque peu désemparé. Comme s'il hésitait sur la route à suivre désormais... Nous l'avons bien senti lors du récent Conseil européen.

Par ailleurs, l'Union européenne qui prétend incarner l'avenir de tout un continent est « pénalisée » par une croissance trop longtemps anémique et le vieillissement de ses populations. Des pays comme la Chine et l'Inde connaissent une croissance accélérée et par voie de conséquence, la concurrence pour l'accès aux matières premières, aux ressources énergétiques, aux marchés est de plus en plus « forte ». Le terrorisme, la prolifération des armes dites de « destruction massive », les conflits régionaux, la montée en puissance d'un radicalisme islamique, les Etats en déliquescence, la criminalité organisée restant, d'autre part, plus préoccupants que jamais.

Comme le dit la Commission européenne dans une communication du 8 juin, l'Union européenne a potentiellement toutes « *les capacités de relever ces défis et de tirer parti, elle aussi, pour ce qui la concerne, de la mondialisation* ».

« *Avec une population de près de 470 millions d'habitants et un quart des revenus mondiaux, l'Union européenne prend actuellement à son compte plus d'un cinquième du commerce mondial. Nous fournissons plus de la moitié de l'aide au développement et de l'aide humanitaire dans le monde. Les pays européens apportent une contribution essentielle au fonctionnement des grandes institutions internationales* ». Les « pays européens », certes, mais « l'Europe » en tant que telle, Non malheureusement.

Au cours des cinquante dernières années, l'Union européenne a élaboré toute une série d'instruments de politique extérieure, économique, commerciale et financière, qui nous aident à protéger nos intérêts naturels et nos valeurs communes. Plus récemment, quelques instruments militaires européens ont été créés afin de consolider les instruments civils de gestion des crises, mais ils relèvent toujours de la coopération intergouvernementale. Les miasmes de l'eurosepticisme trop souvent ambiant ne doivent pas pour autant nous faire négliger l'acquit communautaire en matière de développement, de commerce, de relations contractuelles.

L'Union, par ailleurs, a conduit à l'émergence de l'Euro qui est devenu la deuxième monnaie de réserve et d'échange du monde. Tout ceci devrait tendre à nous conférer un rôle de « *premier plan à l'échelle internationale, même si – ce qui est pour nous tout à fait regrettable – nous n'avons pas encore été capables de résoudre la question de la représentation [et donc de la représentativité] de l'Union européenne dans les institutions économiques et monétaires internationales* ». A fortiori, ajouterai-je, elle ne peut être membre ni de l'ONU, ni du Conseil de sécurité, n'étant pas un Etat.

Cependant, l'Union est présente dans l'action planétaire concernant les questions climatiques, les pandémies, les produits génétiquement modifiés, les normes environnementales, les programmes de recherche, d'éducation, de transports. Elle commence à prendre, semble-t-il, enfin conscience de la priorité énergétique globalement considérée, après avoir, à l'époque de Jean Monnet, suscité une communauté du charbon et de l'acier, puis de l'énergie nucléaire (Euratom).

Enfin, dans un tout autre domaine, celui de la réalisation d'un espace de sécurité et de justice, il importe, plus que jamais, à l'Union européenne de gérer les flux migratoires dans un cadre communautaire équilibré, de faire face aux menaces que fait peser le crime organisé et, en particulier, la traite d'êtres humains, les trafics de stupéfiants. Sans parler des retombées du « terrorisme mondial » dont le traitement nécessite une action (étroitement) coordonnée entre les politiques intérieures et extérieures.

► Perspectives budgétaires étriquées

Malheureusement, pour donner vie pleinement aux objectifs de tels programmes, les conclusions bureaucratiques paraissent dérisoires et le « budgétaire » ne suit pas. De même que l'insuffisance rénale ou l'insuffisance cardiaque peuvent miner l'organisme humain, l'Union européenne souffre d'une insuffisance budgétaire chronique et les perspectives qui viennent d'être programmées pour la période 2007/2013 ne font que le confirmer banalement.

Alors que, en vertu des accords communautaires, les dépenses budgétées ne doivent pas dépasser 1,24 % du PIB de l'ensemble des pays de l'Union, le Parlement européen s'était prononcé en faveur d'un volume de crédits – très raisonnable – puisqu'il représentait à peine 1,18 % du PIB jusqu'en 2013, mais le Conseil des ministres des « 25 » n'a rien voulu savoir, et comme le disait Michel Rocard dans une récente chronique en date du 29 mai : « *la capitulation baptisée « accord » et datée du 4 avril 2006 aboutit à une enveloppe financière pour 7 ans inférieure de 12 % (soit 866 milliards d'euros contre 989) à ce que demandait le Parlement, c'est-à-dire un budget annuel moyen de 1,049 % du PIB européen, correspondant donc à un epsilon près, à la reconduction du budget actuel, sans qu'il soit tenu compte ni des nouvelles missions, ni des nouveaux Etats membres* ».

Selon l'ancien Premier ministre, « *les diminutions d'enveloppe sont les suivantes : soutien à la compétitivité et à la croissance (- 37 %) ; fonds structurels et fonds de cohésion (- 10 %) ; gestion des ressources naturelles (- 21 %) ; soutien aux actions extérieures (- 27 %)* » etc...

« Géostratégiquement » a-t-il encore ajouté, « l'Europe entre dans une phase de semi hibernation au moment où les Etats-Unis sont plus arrogants que jamais, où la Chine et l'Inde effectuent un décollage vertigineux, suivies de loin par le Brésil et la Russie qui se réveille ».

Bien entendu, il s'agit d'un « concentré rocardien », un brin excessif, mais le résultat budgétaire n'en est pas moins « médiocre », et comme a bien voulu l'admettre Mme Dalia Grybauskaite, la Commissaire balte en charge du budget : « la programmation ainsi définie pour six ans est un « cadre financier minimaliste » qui est loin d'être à la hauteur de nos ambitions pour l'Europe ».

Le seul mérite de la plateforme budgétaire ainsi définie est, somme toute, de mettre fin à toute menace de paralysie politique et financière de l'Union européenne. D'autre part, une clause de révision à mi-parcours devrait permettre de moderniser la structure des dépenses du budget de l'Union.

► Un Conseil européen médiocre

Sur ces entrefaites, l'habituel Conseil européen de la mi-juin s'est déroulé à Bruxelles, mettant pratiquement un terme à la présidence autrichienne, même si juridiquement les Finlandais ne seront en charge de l'Union européenne que le 1^{er} juillet.

Ce Conseil, dont on a peu parlé dans la presse et les médias (en tout cas en France), devait faire le point des activités communautaires et aussi à propos de l'avenir du Traité constitutionnel... Disons tout d'abord que ce qu'on appelle « les conclusions de la présidence » se présentent sous la forme d'un document à la fois neutre et indigeste que seuls les diplomates et les journalistes avertis peuvent décoder sans trop de peine. En la circonstance, les « conclusions » du Conseil européen des 15 et 16 juin comprennent 60 articles, un texte de bonne volonté sur la « transparence », une série de déclarations sur des points sensibles de politique internationale.

Ces conclusions de la présidence se veulent « à l'écoute des citoyens »... Tout y passe. On a l'impression d'avoir à faire à une sorte de « voiture balai ». On nous rappelle que nous participons toujours à une « période de réflexion » durant laquelle serait mené dans les Etats membres un large débat associant les citoyens, la société civile, les partenaires sociaux, les partis, les uns et les autres stimulés par le plan D de la Commission européenne.

Les rédacteurs du Conseil européen restent, cependant, lucides quand ils estiment que, pour l'heure « les citoyens attendent de l'Union qu'elle nous démontre sa valeur ajoutée » et que d'ailleurs « la volonté de devenir plus démocratique, plus transparente et plus efficace va au-delà de l'actuelle période de réflexion consécutive aux échecs référendaires essuyés l'an dernier en France et aux Pays-Bas ».

Au titre du rappel des mérites de la politique européenne de promotion de la liberté, sécurité, justice, on apprécie l'annonce selon laquelle le système d'information Schengen commencera à être opérationnel dans les nouveaux Etats membres, fin avril 2007.

On apprend également

- que la coopération policière au sein d'Europol jouera un rôle accru tandis que de nouveaux progrès sont en vue pour renforcer la coopération judiciaire aussi bien en matière civile que pénale ;
- qu'une Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne devrait être opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2007 ;

- qu'un dispositif de l'Union européenne pour la coordination des situations d'urgence et des crises devrait être opérationnel à partir du 1^{er} juillet 2006 ; que, d'autre part, des dispositions juridiques permettant de renforcer les capacités communautaires de protection civile devraient être adoptées à la fin de l'année en cours ;
- que l'accord finalement dégagé sur la directive relative aux services (qui fit tant de bruit l'an passé à l'occasion du référendum, sous le nom de « directive Bolkestein » à propos du « plombier polonais ») appelle désormais une conclusion rapide du processus législatif ;
- qu'une proposition officielle de la Commission relative à la création d'un Institut européen de technologie destiné à favoriser les synergies entre « pôles d'excellence » dans les domaines de l'innovation et de la recherche, sera présentée cet automne ;
- qu'une politique énergétique pour l'Europe serait en cours de définition tandis qu'un ensemble d'actions assorties d'un calendrier précis sera préparé afin de pouvoir être adopté lors de la réunion du Conseil européen du printemps 2007.

Par ailleurs, le Conseil européen a accueilli favorablement la proposition visant à ce que la Slovénie – République ex-yougoslave – adopte le 1^{er} janvier 2007 l'Euro et entre donc dans la Zone du même nom aux côtés des 12 Etats européens déjà membres de celle-ci.

Concernant l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, la Commission européenne ayant décidé en mai dernier de ne pas donner son « feu vert » avant l'automne, pour que ces pays soient membres de plein droit le 1^{er} janvier 2007, le Conseil européen – grand seigneur – s'est déclaré convaincu pour sa part que les deux pays considérés feraient « *preuve de la volonté politique nécessaire* » et viendraient à bout de leurs problèmes avant la date d'adhésion envisagée. Ces « problèmes » sont ceux que poseraient notamment les pratiques de corruption, le crime organisé, la gestion des fonds communautaires.

Au choix donc, les Bulgares et les Roumains rejoindraient les « 25 » le 1^{er} janvier 2007 ou le 1^{er} janvier 2008. Ce sera sans doute le 1^{er} janvier 2007.

En fait, l'engouement pour les élargissements à jets répétés a sérieusement diminué à « Bruxelles », non seulement parce que certains Etats membres, comme la France, ont clairement fait valoir leurs réticences, mais aussi parce que les responsables communautaires eux-mêmes redoutent que les conséquences d'un forcing prolongé en matière d'élargissement, soient à la longue ingérables, surtout en l'absence de toute sérieuse reprise en main du processus constitutionnel ou même, plus modestement, institutionnel.

« *Aucune autre adhésion nouvelle n'est prévue au cours des prochaines années après celles de la Bulgarie et de la Roumanie, en tout cas avant la fin de la décennie* », est venu déclarer à Paris devant nos parlementaires le Commissaire finlandais Olli Rehn, en charge de l'élargissement. Il a ajouté : « *Le prochain pays sur la liste sera probablement la Croatie, mais au-delà tout pronostic est impossible* ». Même si les négociations, non seulement avec la Croatie, mais aussi avec la Turquie, ont finalement débuté le 12 juin... Ce dont on a aussi peu parlé en France.

Pour des raisons substantielles, l'Union européenne s'interroge sur les suites et le rythme de l'élargissement. L'embarras à ce propos se devine dans les « conclusions » du Conseil européen, au paragraphe 53, d'ailleurs rédigé dans un style assez « inénarrable ». Je vous donne lecture de l'essentiel : « *Le Conseil européen procédera, lors de sa réunion de décembre 2006, à un débat sur tous les aspects d'élargissements ultérieurs, y compris la capacité de l'Union d'absorber de nouveaux membres (...). Il rappelle à cet égard que le rythme de l'élargissement doit tenir compte de la capacité d'absorption de l'Union. La Commission est [donc] invitée à fournir, au moment de la présentation de ses rapports annuels sur l'état du processus d'élargissement et de pré-adhésion, un rapport spécial sur tous les aspects qui ont trait à cette capacité d'absorption. L'analyse spécifique devrait porter*

sur la question de la perception actuelle et future de l'élargissement par les citoyens et tenir compte de la nécessité de bien expliquer ce processus à la population de l'Union ».

Je ne sais quel bel esprit a réussi par trois fois à faire admettre aux membres éminents du Conseil européen, « *la capacité d'absorption* ».. Il eut, effectivement, été préférable de parler de « *capacité d'assimilation* », mais l'image n'est pas tout à fait la même. J'ai regardé dans un dictionnaire des synonymes et ai trouvé face à « *absorption* » : « *imprégnation* », « *engloutissement* », « *ingurgitation* ». Décidément, aucun de ces mots ne m'a semblé approprié... Surtout, les deux derniers qui font penser à Pantagruel et Gargantua. Dans sa correspondance de Bruxelles du 18 juin, « *Le Monde* » écrivait d'ailleurs avec une pointe de découragement : « *faute de consensus, la présidence de l'Union a abandonné l'idée, selon l'explication du Chancelier autrichien Wolfgang Schüssel, de faire de la capacité d'absorption, un nouveau critère pour l'intégration des pays candidats. Ce critère est considéré comme une simple « condition » qui devrait être affinée au sommet européen de décembre* ». Nous sommes en pleine casuistique !

Le Conseil européen ne pouvait pas ensuite ne pas faire le point au sujet du Traité constitutionnel puisque, lors de sa réunion de 2005, les chefs d'Etat et de Gouvernement avaient convenu de se retrouver un an plus tard pour en débattre.

Rejeté par la France, le 29 mai 2005, et les Pays-Bas le 1^{er} juin suivant, qu'allait devenir ce document qui ne peut entrer en vigueur tant que tous les Etats signataires ne l'ont pas ratifié, puisque telle est la règle pour tous les traités internationaux, sauf clause dérogatoire expressément formulée dans le texte ?

De fait, bien qu'ayant du plomb dans l'aile, le traité a été approuvé depuis les deux rejets rappelés ci-dessus, par une série de petits pays : le 2 juin 2005 par la Lettonie ; le 1^{er} juillet par la République de Chypre ; le 6 juillet par Malte. Ces pays se sont prononcés par la voie parlementaire. Le Grand-duché de Luxembourg a répondu favorablement par voie référendaire quatre jours après Malte, avec 56,5 % des suffrages exprimés.

Ensuite, ce fut le grand vide même si la majorité des Etats membres de l'Union avaient avalisé le projet avant l'automne 2005. Il a fallu attendre le 9 mai 2006, pour que l'Estonie, le dernier des mousquetaires baltes de l'Union européenne, ratifie à son tour le Traité par la voie parlementaire : 73 oui – un seul vote contre.

Le 2 juin, le Parlement finlandais a décidé d'emboîter le pas à sa petite voisine estonienne, en entamant à son tour un processus de ratification parlementaire qui devrait aboutir courant septembre. 16 Etats sur 25 auraient alors ratifié le Traité. Mais le Danemark, l'Irlande, le Portugal, la Pologne, le Royaume-Uni, la Suède, la République tchèque sont restés figés sur l'Aventin. Ce n'est pas brillant, mais c'est ainsi...

Logiquement, le Conseil européen est le réceptacle désigné de ce type d'incertitudes et de contradictions. En l'occurrence, il a estimé que « *la période dite de réflexion* » que nous venons de vivre a été « *globalement utile car elle a permis de prendre la mesure des préoccupations et des inquiétudes exprimées pendant le processus de ratification* ». Avec cette fiche de consolation, le Conseil européen a convenu d'adopter une « *double démarche* » :

- d'une part, se disant décidé à « *tirer le meilleur parti des possibilités offertes par les traités existants afin d'obtenir les résultats concrets que les citoyens attendent* »,

- d'autre part, « *la présidence allemande présentera au cours du premier semestre 2007 un rapport se fondant sur... l'état des débats relatifs au Traité constitutionnel et explorera les évolutions futures possibles* ».

Le rapport sera ensuite examiné par le Conseil européen, après les élections présidentielles françaises, tout en sachant que nos dirigeants auront alors d'autres priorités à l'esprit, liées aux conséquences de leurs échéances de politique intérieure. Les élections législatives néerlandaises ayant dû être anticipées à novembre 2006, les Pays-Bas ne devraient pas, pour leur part, avoir la même préoccupation.

Le Conseil européen s'est montré conscient des difficultés puisque, nous dit-il, « *le résultat de cet examen servira de base aux décisions ultérieures relatives à la manière de poursuivre le processus* » étant entendu que les mesures nécessaires à cet effet « devront » être prises, en tout cas « au cours du deuxième semestre 2008 ». C'est-à-dire dans deux ans, à une époque où la France avec un nouveau président assumera à son tour la présidence de l'Union européenne. L'objectif final étant « *qu'en 2009, avant le renouvellement de la Commission et du Parlement, l'Union puisse disposer d'institutions renouvelées* ».

Il existait déjà un accord entre Jacques Chirac et Angela Merkel sur cette procédure « élastique » depuis leur rencontre de Rheinsberg quelques jours avant la réunion du Conseil européen. Ainsi, la responsabilité de ce processus à double détente sera française, même si le réalisme – après ce qui s'est passé – incite aujourd'hui à attendre surtout une décantation favorable de la conjoncture politique.

En effet, si le 11 mai dernier, s'exprimant devant le Bundestag, la chancelière Angela Merkel a déclaré : « *Nous avons absolument besoin du Traité constitutionnel pour rendre l'Europe capable d'agir ; la présidence allemande s'y consacrera* », ajoutant « *je veux ce Traité constitutionnel, le gouvernement fédéral le veut aussi de même que, je pense, la majorité de ce parlement* ». Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank Steinmeier, lors d'une rencontre avec ses homologues à Klosterneuburg, près de Vienne, fin mai, a nuancé le propos de Mme Merkel en confirmant qu'il était, à ses yeux, primordial de préserver « *la substance politique du traité* », sans toutefois tomber dans l'illusion qu'il serait possible de consulter une deuxième fois les Français et les Néerlandais sur le même texte. C'est également, côté italien, l'avis du nouveau Premier ministre et ancien président de la Commission européenne, M. Romano Prodi, jugeant « *presque impossible d'avoir la même constitution approuvée* ». On ne peut pas risquer un deuxième « non » au traité incriminé, a-t-il ajouté.

Le 7 juin, le bureau du Parti socialiste français adoptant le projet du parti pour les élections de 2007, proclame : « *nous refuserons une ratification du traité constitutionnel européen tel qu'il a été rejeté le 29 mai, même s'il est accompagné d'un préambule* », tout en proposant « *l'élaboration d'un traité institutionnel qui, une fois renégocié, sera soumis au peuple par référendum et organisera efficacement les pouvoirs, avec un Parlement exerçant ses pleines responsabilités législatives et budgétaires, un président de la Commission élu par le Parlement, un Conseil européen, avec à sa tête un Président de l'Europe* ». Par contre, Martin Schulz, président du groupe socialiste au Parlement européen, confiait le 12 juin à « *Europolitique* » : « *Il faut aller au bout du processus de ratification pour voir quelles sont les majorités ; combien d'Etats ont dit « non » et n'ont pas donné de réponse. Et si 20 Etats ont ratifié (les 4/5), on convoque une conférence intergouvernementale, comme le prévoit la déclaration annexée au Traité* ». Cette position a été approuvée non seulement par la plupart des eurodéputés socialistes, mais aussi par une forte proportion des membres du groupe PPE (démocrate-chrétien) à l'exception évidemment, entre autres, des Conservateurs britanniques qui se préparent d'ailleurs à quitter le groupe.

De fait, dans une résolution du 14 juin, le Parlement européen a redonné sa bénédiction au projet constitutionnel en cause par 347 voix, contre 212 non et 60 abstentions.

Enfin, le 22 juin, le gouvernement irlandais a fait savoir que si l'Irlande ne considère pas que « *la constitution européenne est morte* », si elle reste « *fermement convaincue qu'elle est essentielle pour le succès futur de l'Union élargie* », elle ne prendra « *aucune initiative visant à ratifier le traité aussi longtemps que les Etats membres n'auront pas pris une décision finale* ».

sur le sort du projet de texte rejeté par les Français et les Néerlandais ». Dans une autre déclaration du 9 mai, le Premier ministre irlandais, M. Bertie Ahern, avait clairement fait savoir que ledit projet constitutionnel avait une immense signification pour l'Union, précisément parce qu'il confirmerait (une fois adopté) la nature de l'Union, « *consolidant ses acquis et ratifiant son potentiel* ».

A partir de tous ces éléments d'appréciation et d'information, chacun peut se faire une idée de l'état des lieux dans le débat qui nous occupe.

Une toute dernière chose, il faut également avoir à l'esprit que les Etats de l'Union européenne se sont engagés à adopter le 25 mars 2007, à Berlin, sous la présidence allemande, une Déclaration politique énonçant les valeurs et les ambitions de l'Union européenne d'aujourd'hui et confirmant sa volonté de les concrétiser, pour commémorer le 50^{ème} anniversaire des Traités de Rome instituant la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Ces Traités furent en effet les symboles de ce que l'on a appelé « la relance européenne », après les échecs successifs d'un premier projet de Communauté politique et d'un projet de Communauté européenne de défense imaginé par la France dans les années 50 et rejeté par l'assemblée nationale française.

Cette Déclaration politique – encore une de plus diront les esprits chagrins – ne devrait pas seulement être l'occasion tant soit peu solennelle de commémorer ce qui fut un événement européen majeur de la deuxième partie du XX^{ème} siècle, mais encore et surtout « *une manière de marquer notre ambition pour l'avenir* ». En toute hypothèse, comme le faisait observer le président luxembourgeois de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, « *on ne peut accepter que l'Europe s'immobilise parce qu'il n'y a pas eu ratification du traité constitutionnel* ».

Le problème de fond a bien été appréhendé par Jean-Marc Ferry, Directeur du Centre de théorie politique de l'Université libre de Bruxelles (l'ULB) : « *la communauté légale* » qui s'est construite malgré tout, consolidée, étendue sur notre continent, doit se doubler d'une « *communauté morale* » ayant pour fondement « *une culture publique commune* ».

Au surplus, l'Union européenne ne doit pas seulement attendre des « résultats » de tels ou tels projets ponctuels qu'elle imagine, elle doit se manifester comme telle pour deux raisons fondamentales qui tiennent à la conjoncture :

- d'une part, parce que, sur le plan économique, nous entrons dans une phase de croissance dont il faut saisir les potentialités pour avancer ;
- d'autre part, parce que les tensions internationales constantes nous placent devant des responsabilités que nous n'assumons pas vraiment.

► Le retour de la croissance

En Europe, comme dans le monde, la reprise est effectivement générale, même si les scores au sein de l'Union européenne sont encore modestes :

- 1,3 / 1,4 % de croissance attendue en 2006 au lieu d'un peu plus de 0 en Italie l'an dernier ;
- 1,8 en Allemagne au lieu de 0,9 ;
- 2 points en France contre 1,2 en 2005 ;
- 2,4 % au Royaume-Uni ;
- 2,1/2,2 points dans la zone euro contre 1,4 ;
- 2,3 dans l'Union européenne considérée dans son ensemble.

En Europe centrale et orientale, la croissance augmenterait de 4,2 points en Pologne ; atteignant 6,1 % en Russie contre 5,8 en 2005.

Dans le monde, la hausse du produit brut serait de l'ordre de 5 % contre 4,6 en 2005 ; au Japon et aux Etats-Unis, elle serait respectivement de 3,8 et 3,6 points. dans le golfe persique, elle atteindrait 6,4 % ; en Afrique subsaharienne, 5,7 ; en Amérique latine 4,3 ; en Corée du Sud 5,5 ; en Inde, 7,3 ; au Pakistan, 7,7 ; en Chine, 9,5 contre 9 en 2005 ; au Vietnam, 8 %.

D'une manière générale, en Extrême-Orient et en Asie du Sud-est, la croissance est qualifiée de « formidable », quelle que soit la nature des régimes, si on excepte le cas clinique de la Corée du Nord qui s'est isolée de la communauté internationale.

Cependant, ici et là, le retour de l'inflation « éponge » une partie des avancées de la croissance. Avec les récentes augmentations des produits pétroliers et, pour nous limiter à l'euro, en mai dernier, elle atteignait dans la zone euro en moyenne 2,5 %, soit 0,5 % de plus qu'en mai 2005. Ainsi le bénéfice de croissance pourrait se réduire en moyenne à 0,6 % en 2006 alors que « *les européens dégagent des gains de productivité trop faibles* » (0,7 % l'an depuis 2000), comme l'a déploré M. Trichet, président de la Banque centrale européenne.

En France, l'INSEE a annoncé tout récemment un taux de 2 % de croissance en 2006 (2,5 dans les prévisions budgétaires gouvernementales systématiquement trop optimistes), l'inflation prévisible pour 2006 est égale ou supérieure à 2 %. Si ces pourcentages se confirment, les effets de l'inflation annuleraient dans plusieurs pays, dont le nôtre, ceux de la croissance.

Nous devons aussi avoir les yeux rivés sur les cours du pétrole... Il y a un an le baril s'échangeait autour de 53 dollars. Après un pic à 74 dollars en avril, nous avons observé une vitesse de croisière de \pm 70 dollars par baril, mais il suffit d'une journée de crises internationales en Irak, en Iran, au Nigeria ou dans tel ou tel pays gros producteur, ou dans une zone stratégique sensible pour que l'escalade des cours reprenne de plus belle.

Enfin, dernier critère d'appréciation majeur de la conjoncture économique : les déficits publics et la dette :

- les déficits publics dans l'Union européenne ont rétrogradé en 2005 (2,4 % du PIB dans l'ensemble de la Zone euro au lieu de 2,8 en 2004)
- la dette publique s'est accrue, passant de 62,4 % du PIB en 2004 à 63,4 en 2005. Parmi les 9 Etats membres les plus endettés (ayant affiché un ratio de dette supérieur à 60 % du PIB), on trouve trois des plus grands pays de l'Union européenne : l'Italie (106,4 %), la France (66,8 %) et l'Allemagne (67,7 %).

En France, la dette publique a été multipliée par 5 en vingt ans. La Cour des comptes dans son dernier rapport annuel a d'ailleurs dressé un diagnostic très dur de la situation de nos finances publiques parce que « *notre ratio d'endettement est plus fort que celui des Etats-Unis, plus fort que celui des pays de l'OCDE, alors que la valeur nette du patrimoine public mesuré entre 1980 et 1997 est passée de 60,3 % à 13,9 % du PIB, soit une destruction de valeur de 370 milliards* ». (Ph. Séguin)

Un élément positif, cependant, pour conclure ce chapitre : les conséquences d'une meilleure croissance en Europe commencent à se faire évidemment sentir avec un lent recul

du chômage dans la zone euro (8 % de la population active en avril dernier contre 8,7 en avril 2005 ; 7,9 % en mai 2006.

Les taux les plus modérés (moins de 5 %) sont ceux de petits pays comme le Danemark, l'Autriche, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Irlande ; les plus élevés concernant certains pays d'Europe centrale comme la Pologne et la Slovaquie (16,5 et 15,5 %), de l'Europe méditerranéenne comme la Grèce et enfin la France avec 8,9 % de chômeurs par rapport à la population active selon les standards de Bruxelles.

Quoi qu'il en soit, nous sommes encore loin de pouvoir soutenir la comparaison avec des pays leaders du marché industriel comme les Etats-Unis (4,7 % de chômeurs) ou le Japon (4,1 %).

Ce point de conjoncture illustre une évidence : nous ne progressons plus en Europe à la même cadence que le reste du monde et les péripéties de la fusion Mittal – Arcelor qui, elle, a les honneurs des médias, illustrent cette observation en même temps qu'elles mettent en relief les réalités de la mondialisation galopante.

Il serait en effet intéressant de retracer le parcours de Mittal, cette entreprise sidérurgique familiale d'un grand pays émergent qui, grâce à son entregent et le savoir-faire de son fondateur, mais aussi à la modestie des rémunérations du travail en Inde a pu depuis 1989, de fusions en acquisitions incessantes, se hisser en moins de vingt ans à la première place de la sidérurgie mondiale. La famille Mittal y a mis le prix (27,7 milliards d'euros !), mais en définitive, après cinq mois de bataille, elle est parvenue à s'emparer de 43 % du capital d'Arcelor, lui-même né il y a quatre ans seulement de la fusion d'Arcelaria (Espagne), Usinor (France) et Arbed (Luxembourg). Son objectif est d'achever l'ouvrage dans les années qui viennent, pour couronner son emprise, si elle en éprouve le besoin. Mais après tout, il n'est peut-être pas nécessaire de l'envisager, du moins pour l'heure, Mittal père et fils détenant le pouvoir en assemblée générale, puisque leur firme « *est le premier actionnaire du nouvel ensemble* ».

► Les rendez-vous de Vienne et de Saint-Pétersbourg

« L'Europe telle qu'elle est » doit aussi affronter - et de manière constante - les grandes évidences internationales de ce temps.

Ainsi alors que ses rapports sont loin d'être ce qu'ils devraient être avec le partenaire américain, acteur fondamental dans le monde d'aujourd'hui, auquel nous sommes liés depuis les lendemains de la deuxième guerre mondiale au sein de l'Alliance Atlantique, il nous faut en permanence éviter des malentendus qui affectent le comportement d'ensemble des démocraties occidentales. Et ce n'est pas simple quand surviennent les problèmes épineux entre tous du Proche et du Moyen-Orient par exemple.

De plus, la personnalité de l'actuel président américain, George Bush, ne facilite pas les choses, d'autant que – inversement et on la comprend – la « super puissance » éprouve une certaine difficulté à composer avec 20 partenaires coalisés, dont l'un pèse le poids de Malte et l'autre celui de l'Allemagne ou du Royaume-Uni ou de la France, les deux derniers pays assumant l'héritage de ce que furent leurs empires dans le monde.

Chaque année une grand-messe au sommet réunit le Président américain flanqué de son Secrétaire d'Etat, en l'occurrence Condi Rice, et les représentants de l'Union européenne et de ses Etats membres au plus haut niveau. Ce mois de juin, elle s'est déroulée à Vienne, l'Autriche assumant la présidence de l'Union. Les représentants des démocraties occidentales des deux côtés de l'Atlantique se sont engagés, comme il se doit, à renforcer leur « partenariat stratégique » (sécurité énergétique, commerce, développement durable,

coopération stratégique), tandis que sur les questions sensibles (rôle contesté du camp de Guantanamo à Cuba, négociations nucléaires avec Téhéran, conflit israélo-palestinien, engagement en Irak), chacun a répété ses prises de position déjà bien connues. C'est le type même du « non événement » que les médias couvrent furtivement, sans cependant jamais oublier la traditionnelle photo de famille. On peut regretter que nos ambitions communes se limitent à ce résultat.

Beaucoup plus conséquente apparaît la rencontre à Saint-Pétersbourg, le 15 juillet, entre Vladimir Poutine et ses partenaires du G8 (c'est-à-dire des principales puissances dites « industrielles » du monde occidental).

Le président Russe préside cette année le Conseil de l'Europe qui, à Strasbourg, rassemble 116 pays et le G8, club incontournable selon nos codes : l'Allemagne, la France, le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et la Russie. Ces présidences sont par nature éphémères, Poutine n'en est pas moins devenu un acteur incontournable du jeu européen et pour l'avenir énergétique de notre continent, du fait des richesses pétrolières et gazières de la Russie qui lui permettent de rembourser cette année le solde de ses dettes (22,3 milliards de dollars). A Saint-Pétersbourg, c'est la « diplomatie du pipeline » qui s'imposera, notamment pour les européens fortement dépendants énergétiquement de Gazprom.

Mais les relations avec Moscou ont de multiples facettes :

- il y a la politique nucléaire plus que conciliante de la Russie à l'égard de l'Iran qui irrite fortement Washington et paraît même suspecte ;
- l'augmentation de 20 % du budget militaire russe pour 2006 incluant pour la première fois depuis la disparition de l'URSS la construction de nouveaux sous-marins nucléaires équipés d'armes stratégiques ;
- l'hostilité du pouvoir russe à l'égard de certaines initiatives américaines (par exemple, la création, avec la bénédiction de Washington, d'une zone de libre échange entre l'Ukraine – par ailleurs candidate à l'OTAN - et l'Union européenne, l'Azerbaïdjan musulman et pétrolier, la Géorgie et la Moldavie ;
- enfin, la politique caucasienne de Moscou menée avec des méthodes contestables en Tchétchénie qui font aujourd'hui tache d'huile dans les Républiques musulmanes voisines, comme l'Ingouchie, le Daghestan où l'islamisme radical fait des émules. L'assassinat par égorgement et balles dans la tête de quatre diplomates russes en poste à Bagdad, le 24 juin, est la conséquence directe de la mise à mort du chef des rebelles tchétchènes, Abdoul Khalim Sadoulaev, tué le 17 juin par les forces pro-russes et le FSB (ex KGB).

► Les turbulences mondiales

Pendant ce temps, les turbulences mondiales se manifestent dans les mêmes zones conflictuelles que les années passées avec des intensités variables et souvent accrues au Proche et au Moyen-Orient (Israël/Palestine/Liban – Irak/Iran) jusqu'aux confins de l'Afghanistan et du Pakistan. Plus sporadiquement et avec une intensité moins élevée, les mêmes turbulences sont constatables dans la péninsule arabique, dans le sud de la Thaïlande, dans certaines îles de l'archipel des Philippines, en Afrique, aux confins désertiques du Tchad et du Soudan, dans le Darfour et tout récemment en Somalie où les groupes armés des « tribunaux islamiques » se sont emparé de la capitale, Mogadiscio.

En Palestine, au cours des trois derniers mois, les violences n'ont cessé d'être répétitives. Depuis la victoire électorale du Hamas, le 25 janvier dernier, les affrontements entre Palestiniens et Israéliens se sont doublés d'affrontements entre les partisans de Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne et du Hamas islamique ; entre les

brigades des martyrs d'Al-Aqsa, branche armée du Fatah et les brigades Ezzedin Al-Qassam, branche armée du Hamas sans parler des commandos du Djihad islamique.

Vivre (ou plutôt « survivre ») à Gaza relève de plus en plus de l'exploit : 1 300 000 personnes, dont 70 % au chômage, sont entassées sur une bande de sable qui n'a guère plus de 12 kilomètres de large sur 40 de long, adossée à la mer. La cadence des bombardements à Gaza même est en moyenne de 100 à 300 obus par jour, pour répondre aux tirs de roquettes des palestiniens.

Le Hamas assume le gouvernement palestinien, mais classé « organisation terroriste », s'est vu retirer l'essentiel de l'aide internationale dont disposaient ses prédécesseurs. En l'occurrence, celle de l'aide européenne (la plus substantielle) ; celle résultant des taxes douanières qu'Israël payait au nom de l'Autorité palestinienne en vertu de précédents arrangements. Seul l'appui des pays de Golfe et de l'Iran a été maintenu (et même amplifié pour l'Iran). Poutine a fait un geste en promettant 10 millions de dollars au nom de la Russie.

Finalement, l'Union européenne après avoir suspendu son aide, l'a rétablie en « contournant le gouvernement du Hamas », grâce à un mécanisme concocté par la Commission et permettant de débloquer les fonds nécessaires à l'aide humanitaire. Ce mécanisme international temporaire (MIT) vient de permettre d'apporter une contribution de 105 millions d'euros pour soutenir les services de santé palestiniens, de régler les factures d'électricité, d'eau, de pétrole, les allocations sociales les plus urgentes, etc... Mais qui règle la paie des services de sécurité palestiniens ? Mystère. Officiellement, ils ne seraient plus payés depuis plusieurs mois.

Finalement, à la longue, cette situation est intenable pour le président de ce qui subsiste de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, qui a concocté un projet de référendum prévu fin juillet afin de conduire le Hamas à reconnaître l'état d'Israël. Autrement dit, il s'agirait de trouver un biais pour permettre au Hamas de sauver la face, tout en obtenant de lui « qu'il cesse, en pratique, d'être le Hamas ». En fait, on a tout lieu de penser que ce projet devra, pour le moins, être renvoyé aux calendes grecques.

Jusqu'ici le mouvement intégriste s'est seulement déclaré prêt à « *conclure une trêve de longue durée avec l'Etat hébreu s'il décidait de se retirer de la Cisjordanie jusqu'aux frontières de 1967* ». Or, Israël ne reconnaît plus les frontières de 1967 depuis belle lurette, même si la communauté internationale s'y réfère encore. L'actuel Premier ministre israélien Ehoud Olmert, a d'ailleurs reçu de George Bush en mai dernier lors d'une visite à la Maison Blanche, les assurances nécessaires à son « plan de réalignement » (unilatéral, si besoin est) pour doter Israël de frontières définitives en Cisjordanie.

Les pressions de Washington aidant, une poignée de main symbolique a même pu être échangée, au cours de la réunion qui a eu lieu à Petra sous l'égide du roi Abdallah de Jordanie, entre Mahmoud Abbas et Ehoud Olmert, afin de donner une chance à une éventuelle rencontre officielle ultérieure entre les deux hommes, mais « *la spirale infernale de l'escalade de la violence entre groupes armés palestiniens et israéliens a fonctionné à nouveau le 25 juin pour faire capoter toute nouvelle tentative de dialogue entre les parties* » à la suite d'une opération de commando palestinien à la frontière sud de la bande de Gaza.

On en est là !

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, une paix naturellement acceptable entre les Israéliens et les Palestiniens est la condition *sine qua non* pour le retour à une situation pacifiée au Proche et au Moyen-Orient. De plus, elle enlèverait un atout-maître à l'Islamisme radical comme celui qu'incarne Al Qaida. Si donc, l'Europe devait s'intéresser à un conflit à ses portes et à sa portée sur la rive orientale de la méditerranée, c'est bien à celui-là. Elle est la seule à pouvoir le faire pour des raisons géopolitiques évidentes, les Etats-Unis de George Bush ayant pris dans les confrontations en cause des positions qui ne les prédestinent pas

pour une telle mission. Mais encore faut-il que l'Union européenne ait la volonté nécessaire d'aller au-delà des admonestations verbales savamment dosées des réunions du Conseil européen, dont les effets platoniques peuvent être d'avance garantis.

En Irak, depuis début avril, les Américains ont enfin enregistré quelques résultats positifs : un Premier ministre qui paraît être un homme à poigne, le chiite Jawad al-Maliki, a pu être enfin désigné plus de quatre mois après les élections tenues en décembre 2005 ; un gouvernement de coalition kurde – chiite - sunnite a vu le jour le 20 mai à Bagdad. 13 jours plus tôt, un gouvernement autonome avait été installé au Kurdistan. Une apparence de pouvoir légal tente donc de s'imposer en Irak, en même temps que se forment des forces proprement irakiennes. De plus, le chef de la résistance affilié à Al Qaida et Ben Laden, le jordanien Zarquaoui, localisé par l'US Air Force, a été tué le 9 juin. C'était, depuis l'arrestation de Saddam Hussein, l'homme le plus recherché d'Irak. Un certain Abou Hamza al Masri, d'origine égyptienne, aurait cependant pris le relais. Enfin, le procureur du Haut tribunal irakien chargé de juger Saddam et ses proches a requis contre eux la peine de mort le 19 juin, dans l'enceinte ultra protégée de la « zone verte » à Bagdad.

Ceci dit, les violences continuent de s'en donner à cœur joie entre Tigre et Euphrate. L'état d'urgence a été proclamé à Bassorah, le grand port du sud sous contrôle britannique. A la date du 15 juin, 2 500 soldats américains étaient morts au feu depuis le début de la guerre en mars 2003. Près de 18 500 blessés dont 8 500 grièvement, ont été déplorés. Les victimes irakiennes se comptent par dizaines de milliers, mais comme il est impossible de les chiffrer exactement, on se borne à estimer le nombre de personnes décédées entre 20 000 et 40 000.

Enfin, environ 130 000 militaires américains restent sur place, épaulés par 7 200 britanniques, 3 500 sud coréens, d'autres contingents plus restreints (australien, roumain, géorgien, etc...). Le contingent italien (2 200 hommes) sera retiré en totalité avant la fin de cette année. Les japonais vont également rentrer chez eux. Les espagnols avaient fait de même après la victoire électorale de M. Zapatero.

Le coût de la guerre dans le budget américain se chiffrait le 16 juin à 320 milliards de dollars.

Nul n'ose encore prédire ce que serait le véritable sort de l'Irak après le départ des Américains, surtout avec la menace nucléaire voisine qui perdure en Iran, d'autant que pour réduire la rébellion sunnite irakienne, Washington s'appuie sur les Kurdes et les Chiïtes Irakiens, mais en cas de confrontation avec le pouvoir iranien de M. Ahmadinejad quel serait leur comportement à Bagdad et à Bassorah à l'égard des Etats-Unis ?

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait donné jusqu'au 28 avril dernier à Téhéran pour geler ses activités d'enrichissement d'uranium dont les finalités ne se limiteraient pas au nucléaire civil. Il s'agissait, disait-on, d'une date butoir, mais les Russes et les Chinois qui disposent du droit de veto au Conseil de sécurité ont confirmé leur hostilité à toute tentative de régler le différend nucléaire avec l'Iran par l'emploi de la manière forte.

Fin mai, la République islamique ayant émis le souhait de négocier directement avec Washington, bien que les relations diplomatiques de l'Iran avec les Etats-Unis soient interrompues depuis 1979, les Américains ont déclaré être prêts à se joindre à leurs collègues européens (Royaume-Uni, France, Allemagne) en charge des tractations avec Téhéran depuis 2003, mais à une condition formelle : l'Iran doit cesser préalablement de continuer à enrichir l'uranium.

Des propositions concrètes ont été transmises au gouvernement iranien par l'Union européenne avec l'appui des Etats-Unis, le 6 juin dernier, au nom de l'ensemble des membres permanents du Conseil de sécurité (y compris donc de la Chine et de la Russie). Les détails de ces propositions n'ont pas été publiés, mais outre les dispositions immédiates, elles prévoient un accord à long terme lié à la confirmation par l'Agence internationale de

l'énergie atomique que « *tous les motifs d'inquiétude non résolus évoqués par celle-ci, y compris les activités qui pourraient avoir une dimension militaire, ont été résolus* ». Le président iranien Ahmadinejad s'est borné à faire savoir que Téhéran prendrait son temps pour répondre. Le mois d'août a été évoqué.

En attendant cette réponse, l'Agence internationale de l'énergie atomique a fait savoir le 16 juin que, selon ses sources de renseignements, l'Iran avait poursuivi ses activités d'enrichissement sur le site de Natanz et les avait même accélérées.

Nous arrêterons là pour aujourd'hui l'examen de ces quelques points essentiels du positionnement de l'Europe dans le monde.

Cependant, pour être complet, je voudrais rappeler sommairement l'amplification des opérations de guerre en Afghanistan au moment où l'OTAN se prépare à augmenter ses forces d'intervention qui doivent passer de 9 000 à 16 000 hommes, relayant partiellement les Américains, alors que manifestement les Talibans disposent plus que jamais d'armements et de bases arrière au Pakistan où d'ailleurs des commandos-suicide s'en prennent désormais à l'armée pakistanaise elle-même.

Last but not least, pour ajouter un dernier zeste de piment à ce tour d'horizon, nous avons appris il y a une dizaine de jours que la Corée du Nord, dont on n'entendait plus parler sans déplaisir depuis quelques mois, se préparerait au lancement expérimental de fusées à grande portée (5 à 6 000 kilomètres) dans le Pacifique. Comme le camarade Kim Jong-Il qui dicte sa loi à Pyongyang prétend disposer depuis février 2005 de l'arme atomique, la Maison Blanche et le Pentagone se sont demandés s'il s'agissait d'une nouvelle gesticulation ou d'une tentative crédible. A toutes fins utiles, l'armée américaine en a profité pour faire savoir le 22 juin aux nordistes du « pays du matin tranquille » qu'elle venait de réussir un teste de défense antimissile au large des Iles Hawaiï. Voilà pour l'ambiance contemporaine !

Pour conclure, je reviens maintenant à la case départ : s'il est exact que les hommes n'acceptent le changement que sous l'empire de la nécessité, l'Europe de notre temps, dans le monde tel qu'il est, a rarement dû faire face à plus de nécessités et de contraintes. Mais il n'est pas certain qu'elle en ait pleine conscience encore. Elle donne le sentiment d'avancer de plus en plus à tâtons, dans un univers qui bouge et change avec une rapidité surprenante.

Jean-Pierre Gouzy